

## **Toward a Nuclear Weapons Convention: A Role for Canada Expert Seminar, April 11 & 12th, 2011, Ottawa, Canada**

### **Recommendations of the Sponsoring Groups**

The Ottawa Experts Seminar on a Nuclear Weapons Convention included participants from the academic community and civil society, as well as diplomats, parliamentarians, and government officials. The discussions addressed a broad range of legal, political, security, and verification requirements for progress toward a global legal ban on nuclear weapons.

Participants welcomed the unanimous motions in the Canadian Senate and the House of Commons encouraging "the Government of Canada to engage in negotiations for a nuclear weapons convention" and "to deploy a major world-wide Canadian diplomatic initiative in support of preventing nuclear proliferation and increasing the rate of nuclear disarmament."

Participants also took note of the Vancouver Declaration, a statement by legal experts, which holds that both the use and threatened use of nuclear weapons is contrary to international humanitarian law. The Declaration states that: "It cannot be lawful to continue indefinitely to possess weapons which are unlawful to use or threaten to use, are already banned for most states, and are subject to an obligation of elimination."

The seminar discussions included broad encouragement for Canada to assume an international leadership role in exploring and promoting legal, political, security, and compliance measures conducive to the achievement of a world without nuclear weapons.

Taking into account the deliberations at the seminar, the sponsoring groups (Canadian Pugwash, Physicians for Global Survival, Project Ploughshares, and World Federalist Movement – Canada, all members of the Canadian Network to Abolish Nuclear Weapons) put forward the following recommendations to further advance that objective:

1. Canada should support UN resolutions calling for formal negotiations toward a nuclear weapons convention to begin in 2014 and should offer to host in 2012 a preparatory committee meeting of states and civil society representatives to begin planning for that negotiation process.
2. The Minister of Foreign Affairs should welcome the unanimous motions in the Senate and House of Commons calling for a new Canadian diplomatic initiative in support of nuclear disarmament and request that a special joint committee of the Senate and House of Commons hold hearings and prepare a report on how best to implement those unanimous motions.
3. The Government of Canada should re-establish a special disarmament verification unit within the Department of Foreign Affairs and International Trade. Significant human and financial capital should be directed toward building Canadian expertise with regard to nuclear disarmament, drawing on lessons learned from verification regimes related to nuclear non-proliferation, nuclear testing, and chemical weapons. An urgent priority is the development of verification procedures and technology in support of the still to be negotiated fissile materials treaty. The overall focus of the new unit should be to develop and implement credible verification mechanisms, procedures, and technology to ensure compliance with a nuclear weapons convention.
4. Canada should continue its efforts within the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT) to promote transparency and accountability and to address the NPT's "institutional deficit." Such measures include proposals for annual decision-making meetings of the NPT, for the establishment of an ongoing administrative support unit, and for more consistent and comprehensive reporting by States Parties regarding national efforts towards full compliance with the NPT.

5. In support of the NPT Review Conference's call on states "to further diminish the role and significance of nuclear weapons in all military and security concepts, doctrines and policies," Canada should initiate discussions within NATO with a view to ending the Alliance's reliance on nuclear deterrence. Such discussions should include the call for an immediate no-first-use pledge by NATO, as well as increased attention to transforming the security relationship between Russia and NATO. Canada should also insist on the removal of NATO's tactical nuclear weapons from the territories of non-nuclear weapons states in Europe, and encourage discussions to begin leading to a global legal ban on nuclear weapons.

6. Canada should restore the practice of an inclusive approach to non-governmental organizations (NGOs), to take advantage of the expertise within the NGOs, for example, by restoration of the annual government-civil society consultation and by naming representatives of civil society organizations to the Canadian delegation to the First Session of the NPT Preparatory Committee, 2012. In this regard, we are pleased to note Canada's endorsement of the "Berlin Statement by Foreign Ministers on nuclear disarmament and non-proliferation" of April 30, 2011 which includes this promise: "We will actively promote disarmament and non-proliferation education, based on our conviction that education is a powerful tool for mobilizing further disarmament and non-proliferation efforts globally by enhancing awareness and understanding among our citizens."

**Vers une convention d'interdiction des armes nucléaires : un rôle pour le  
Canada**  
**Conférence d'experts, 11 et 12 avril 2011, Ottawa, Canada**

**Recommandations des groupes commanditaires**

La Conférence d'experts d'Ottawa sur une convention d'interdiction des armes nucléaires réunissait des participants du monde académique et de la société civile, de même que des diplomates, des parlementaires et des hauts fonctionnaires. Les discussions ont porté sur un large éventail de préalables juridiques, politiques, de sécurité et de vérification, susceptibles de permettre de progresser vers une interdiction mondiale des armes nucléaires.

Les participants ont accueilli favorablement les motions unanimes présentées au Sénat et à la Chambre des communes du Canada qui « incitent le gouvernement du Canada à entamer des négociations sur le désarmement nucléaire » et « à mettre en œuvre une importante initiative diplomatique canadienne à l'échelle mondiale en appui à la prévention de la prolifération nucléaire et à l'accroissement du taux de désarmement nucléaire. »

Les participants ont aussi pris note de la Déclaration de Vancouver, émanant d'experts juridiques, qui affirme que l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires constituent une violation du droit humanitaire international. La Déclaration établit qu'« il ne peut être légal de continuer indéfiniment à posséder des armes dont l'utilisation ou la menace d'utilisation est illégale, qui sont déjà interdites par la plupart des États et sont sujettes à une obligation d'élimination. »

Les débats de la conférence ont aussi fortement encouragé le Canada à assumer un rôle de leader international dans l'exploration et la promotion de mesures juridiques, politiques, de sécurité et d'observance susceptibles de permettre la réalisation d'un monde libre d'armes nucléaires.

Pour refléter les débats qui ont pris place à la conférence, les groupes commanditaires (le Canadian Pugwash Group, les Médecins pour la survie mondiale, le Projet Ploughshares, et le Mouvement fédéraliste mondial – Canada, tous membres du Réseau canadien pour l'abolition des armes nucléaires), ont formulé les recommandations suivantes, pour faire progresser cet objectif :

1. Le Canada devrait soutenir les résolutions de l'ONU appelant à des négociations formelles en vue d'une convention d'abolition des armes nucléaires, dont le lancement est planifié pour 2014. Le Canada devrait offrir d'accueillir en 2012 la réunion d'un comité préparatoire d'États et de représentants de la société civile pour entreprendre la planification de ce processus de négociation.
2. Le ministre des Affaires étrangères devrait accueillir les motions unanimes présentées au Sénat et à la Chambre des communes appelant à une nouvelle initiative canadienne en faveur du désarmement nucléaire, et réclamer qu'un comité spécial conjoint du Sénat et de la Chambre tienne des audiences et prépare un rapport sur les meilleures façons de mettre en œuvre ces motions unanimes.
3. Le gouvernement du Canada devrait rétablir une unité spéciale de vérification du désarmement au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. On devrait consacrer des ressources humaines et financières significatives à la construction d'une expertise canadienne en matière de désarmement nucléaire, en s'inspirant des leçons tirées des régimes de vérification relatifs à la non-prolifération nucléaire, aux essais nucléaires et aux armes chimiques. Une haute priorité doit être accordée à l'élaboration de procédures et de technologies de vérification destinées à mettre en vigueur le traité sur l'interdiction de la

production de matière fissile, encore à négocier. L'objectif général de la nouvelle unité devrait être d'élaborer et de mettre en œuvre des mécanismes, des procédures et des technologies crédibles pour assurer le respect d'un traité d'interdiction des armes nucléaires.

4. Le Canada devrait poursuivre ses efforts au sein du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) pour promouvoir la transparence et l'imputabilité et pour apporter des réponses au « déficit institutionnel » du TNP. Parmi ces mesures, on peut mentionner des propositions pour des réunions décisionnelles annuelles du TNP, pour l'établissement d'une unité permanente de soutien administratif et pour une reddition de comptes plus systématique et complète de la part des États signataires relativement à leurs efforts nationaux en vue d'une observance complète des termes du TNP.

5. Pour soutenir la Conférence d'examen du TNP dans son appel aux États « à réduire encore davantage le rôle et l'importance des armes nucléaires dans tous les concepts, doctrines et politiques militaires et de sécurité », le Canada devrait entreprendre des discussions au sein de l'OTAN avec l'objectif de mettre fin à l'investissement de l'alliance dans la dissuasion nucléaire. Ces discussions devraient comporter un appel à un engagement au « non-recours en premier » de la part de l'OTAN, de même qu'à une attention accrue à la transformation des relations de sécurité entre la Russie et l'OTAN. Le Canada devrait aussi insister sur le retrait des armes nucléaires tactiques de l'OTAN du territoire des pays sans armement nucléaire en Europe, et encourager le démarrage de discussions menant à une interdiction juridique mondiale des armes nucléaires.

6. Le Canada devrait rétablir la pratique d'une approche inclusive à l'égard des organisations non gouvernementales (ONG), pour mieux profiter de leur expertise, par exemple en remettant en vigueur les consultations annuelles gouvernement-société civile, et en nommant des représentants des ONG au sein de la délégation canadienne à la première session du Comité préparatoire du TNP en 2012. À cet égard, nous sommes heureux de souligner que le Canada a endossé la « Déclaration de Berlin des ministres des Affaires étrangères sur le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires », du 30 avril 2011, qui comporte cette promesse : « Nous ferons la promotion active de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, nous fondant sur notre conviction que l'éducation est un outil puissant pour mobiliser des efforts plus poussés de désarmement et de non-prolifération à l'échelle mondiale, par le biais d'une prise de conscience et d'une meilleure compréhension parmi nos citoyens. »